

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2023- 053022- 731- 00- 01- -2022/12/30-9:12:07
SDIS DE LA MAYENNE- BUDGET PRINCIPAL- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS : SDIS DE LA MAYENNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28530001800030

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA MAYENNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	54
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	56
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	57.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	60.56
3	Dépenses d'équipement brut / population	13.53
4	Encours de dette / population (2) (3)	5.61
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	78.67%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96.96%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22.34%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	9.27%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5.40%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5% des dépenses réelles de la section.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00		III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00		III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 977 062,00	6 977 062,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	6 977 062,00	6 977 062,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	21 042 910,00	21 042 910,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	21 042 910,00	21 042 910,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	28 019 972,00	28 019 972,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P201606/2016	CONSTRUCTION DIRECTION DEPARTEMENTALE		8 393 000,00
202112/2021	GROS ENTRETIEN, REPARATIONS, ET EXTENSIONS DE CIS		3 065 000,00
201910/2019	PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2019-2021		3 000 000,00
202213/2022	PPI ENGINES 2022-2027		9 554 483,00
TOTAL			24 012 483,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	24 012 483,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P2019-09/2019	PLAN DE FORMATION 2019-2021		4 350 422,98
TOTAL			4 350 422,98

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	4 350 422,98
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	411 100,00	0,00	477 870,00	477 870,00	477 870,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 809 570,00	0,00	2 900 192,00	2 900 192,00	2 900 192,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 235 000,00	0,00	796 000,00	796 000,00	796 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 455 670,00	0,00	4 266 062,00	4 266 062,00	4 266 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		488 000,00	0,00	452 000,00	452 000,00	452 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 943 670,00	0,00	4 718 062,00	4 718 062,00	4 718 062,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 979 679,00		1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 479 679,00		2 259 000,00	2 259 000,00	2 259 000,00

TOTAL	7 423 349,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	6 977 062,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 977 062,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 270 000,00	0,00	2 187 500,00	2 187 500,00	2 187 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 152 349,00	0,00	798 562,00	798 562,00	798 562,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 422 349,00	0,00	2 986 062,00	2 986 062,00	2 986 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	590 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		621 000,00	0,00	701 000,00	701 000,00	701 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 043 349,00	0,00	3 687 062,00	3 687 062,00	3 687 062,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 880 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00	2 975 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 380 000,00		3 290 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00

TOTAL	7 423 349,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	6 977 062,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 977 062,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 031 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 213 765,00	0,00	3 534 638,00	3 534 638,00	3 534 638,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 530 270,00	0,00	14 303 770,00	14 303 770,00	14 303 770,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	233 902,00	0,00	194 802,00	194 802,00	194 802,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 977 937,00	0,00	18 033 210,00	18 033 210,00	18 033 210,00
66	Charges financières	50 500,00	0,00	33 700,00	33 700,00	33 700,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 029 437,00	0,00	18 067 910,00	18 067 910,00	18 067 910,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 880 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00	2 975 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 880 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00	2 975 000,00

TOTAL	19 909 437,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	21 042 910,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 042 910,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	88 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	399 450,00	0,00	541 807,00	541 807,00	541 807,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	17 432 807,00	0,00	18 459 602,00	18 459 602,00	18 459 602,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 501,00	0,00	6 501,00	6 501,00	6 501,00
Total des recettes de gestion courante		17 927 758,00	0,00	19 096 910,00	19 096 910,00	19 096 910,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 929 758,00	0,00	19 098 910,00	19 098 910,00	19 098 910,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 979 679,00		1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 979 679,00		1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00

TOTAL	19 909 437,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	21 042 910,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 042 910,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 031 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 501 000,00	1 501 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 000,00	0,00	450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 622 600,00		2 622 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	288 270,00	0,00	288 270,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	92 000,00	0,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 217 192,00	315 000,00	1 532 192,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	46 000,00	0,00	46 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		443 000,00	443 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 718 062,00	2 259 000,00	6 977 062,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 977 062,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 534 638,00		3 534 638,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	14 303 770,00		14 303 770,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	194 802,00	0,00	194 802,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	33 700,00	0,00	33 700,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 975 000,00	2 975 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		18 067 910,00	2 975 000,00	21 042 910,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 042 910,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 187 500,00	0,00	2 187 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	798 562,00	0,00	798 562,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	315 000,00	315 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations		2 975 000,00	2 975 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 687 062,00	3 290 000,00	6 977 062,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 977 062,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	89 000,00		89 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	541 807,00		541 807,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	18 459 602,00		18 459 602,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	6 501,00	0,00	6 501,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	1 944 000,00	1 946 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		19 098 910,00	1 944 000,00	21 042 910,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 042 910,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 423 349,00	0,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	2 622 600,00	4 354 462,00	6 977 062,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	166 100,00	0,00	0,00	288 270,00	288 270,00	0,00	288 270,00	288 270,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 176 570,00	0,00	0,00	1 217 192,00	1 217 192,00	0,00	1 217 192,00	1 217 192,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 113 000,00	0,00	0,00	2 622 600,00	2 622 600,00	2 622 600,00	0,00	2 622 600,00
Total des dépenses d'équipement		4 455 670,00	0,00	0,00	4 266 062,00	4 266 062,00	2 622 600,00	1 643 462,00	4 266 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	487 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		488 000,00	0,00	0,00	452 000,00	452 000,00	0,00	452 000,00	452 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 943 670,00	0,00	0,00	4 718 062,00	4 718 062,00	2 622 600,00	2 095 462,00	4 718 062,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 979 679,00			1 944 000,00	1 944 000,00		1 944 000,00	1 944 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00			315 000,00	315 000,00		315 000,00	315 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 479 679,00			2 259 000,00	2 259 000,00		2 259 000,00	2 259 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	6 977 062,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 423 349,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	6 977 062,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 270 000,00	0,00	2 187 500,00	2 187 500,00	2 187 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 152 349,00	0,00	798 562,00	798 562,00	798 562,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 422 349,00	0,00	2 986 062,00	2 986 062,00	2 986 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	590 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		621 000,00	0,00	701 000,00	701 000,00	701 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 043 349,00	0,00	3 687 062,00	3 687 062,00	3 687 062,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 880 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00	2 975 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00
Total des recettes d'ordre		3 380 000,00		3 290 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	6 977 062,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 423 349,00	0,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	2 622 600,00	4 354 462,00	6 977 062,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	166 100,00	0,00	0,00	288 270,00	288 270,00	0,00	288 270,00	288 270,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	119 000,00	119 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00
2051	Concessions, droits similaires	161 100,00	0,00	0,00	169 270,00	169 270,00	0,00	169 270,00	169 270,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 176 570,00	0,00	0,00	1 217 192,00	1 217 192,00	0,00	1 217 192,00	1 217 192,00
21531	Réseaux de transmission	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	748 270,00	0,00	0,00	768 080,00	768 080,00	0,00	768 080,00	768 080,00
21578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	229 900,00	0,00	0,00	226 710,00	226 710,00	0,00	226 710,00	226 710,00
21838	Autre matériel informatique	102 000,00	0,00	0,00	163 002,00	163 002,00	0,00	163 002,00	163 002,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	42 500,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 900,00	0,00	0,00	22 400,00	22 400,00	0,00	22 400,00	22 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 113 000,00	0,00	0,00	2 622 600,00	2 622 600,00	2 622 600,00	0,00	2 622 600,00
Total des dépenses d'équipement		4 455 670,00	0,00	0,00	4 266 062,00	4 266 062,00	2 622 600,00	1 643 462,00	4 266 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	487 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
1641	Emprunts en euros	392 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	95 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		488 000,00	0,00	0,00	452 000,00	452 000,00	0,00	452 000,00	452 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 943 670,00	0,00	0,00	4 718 062,00	4 718 062,00	2 622 600,00	2 095 462,00	4 718 062,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 979 679,00			1 944 000,00	1 944 000,00		1 944 000,00	1 944 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 979 679,00			1 944 000,00	1 944 000,00		1 944 000,00	1 944 000,00
13913	Subv. transf. Départements	1 353 565,00			1 301 000,00	1 301 000,00		1 301 000,00	1 301 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	13 147,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	152 512,00			148 000,00	148 000,00		148 000,00	148 000,00
139314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	26 776,00			27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
198	Neutralisation des amortissements	433 679,00			443 000,00	443 000,00		443 000,00	443 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00			315 000,00	315 000,00		315 000,00	315 000,00
21561	Matériel roulant	500 000,00			315 000,00	315 000,00		315 000,00	315 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 479 679,00			2 259 000,00	2 259 000,00		2 259 000,00	2 259 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201606	CONSTRUCTION DIRECTION DEPARTEMENTALE	P201606	875 089,17	0,00	189 600,00	189 600,00	189 600,00	0,00
201910	PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2019-2021	201910	1 241 714,20	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
202112	GROS ENTRETIEN, REPARATIONS, ET EXTENSIONS	202112	534 456,04	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	0,00
202213	PPI ENGINES 2022-2027	202213	424 417,98	0,00	1 683 000,00	1 683 000,00	1 683 000,00	0,00
TOTAL			491 512,34	0,00	2 622 600,00	2 622 600,00	2 622 600,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201606
LIBELLE : CONSTRUCTION DIRECTION DEPARTEMENTALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : P201606

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		189 600,00	44 731,95	a 0,00	189 600,00	b 189 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 600,00	26 206,92	0,00	189 600,00	189 600,00
2031	Frais d'études	0,00	3 550,91	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	189 600,00	22 656,01	0,00	189 600,00	189 600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	18 525,03	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	18 525,03	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-189 600,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201910
LIBELLE : PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2019-2021
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201910

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		300 000,00	25 096,41	a	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 595,67	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux de transmission	0,00	12 595,67	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	300 000,00	12 500,74	0,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	12 500,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202112
LIBELLE : GROS ENTRETIEN, REPARATIONS, ET EXTENSIONS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202112

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		450 000,00	0,00	a	450 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-450 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202213
LIBELLE : PPI ENGINs 2022-2027
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202213

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 683 000,00	421 683,98	a	1 683 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 683 000,00	353 305,94	0,00	1 683 000,00	1 683 000,00
21561	Matériel roulant	1 683 000,00	353 305,94	0,00	1 683 000,00	1 683 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	68 378,04	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	68 378,04	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 683 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 423 349,00	0,00	6 977 062,00	6 977 062,00	6 977 062,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 270 000,00	0,00	2 187 500,00	2 187 500,00	2 187 500,00
1313	Subv. transf. Départements	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	270 000,00	0,00	187 500,00	187 500,00	187 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 152 349,00	0,00	798 562,00	798 562,00	798 562,00
1641	Emprunts en euros	2 152 349,00	0,00	798 562,00	798 562,00	798 562,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 422 349,00	0,00	2 986 062,00	2 986 062,00	2 986 062,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	590 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	590 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		621 000,00	0,00	701 000,00	701 000,00	701 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 043 349,00	0,00	3 687 062,00	3 687 062,00	3 687 062,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 880 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00	2 975 000,00
28031	Frais d'études	712,00		710,00	710,00	710,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 306,00		2 300,00	2 300,00	2 300,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	43 565,00		10 045,00	10 045,00	10 045,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	85 935,00		85 694,00	85 694,00	85 694,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	66 957,00		76 954,00	76 954,00	76 954,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 682,00		3 568,00	3 568,00	3 568,00
281311	Bâtiments administratifs	135 456,00		136 328,00	136 328,00	136 328,00
281315	Centres d'incendie et de secours	40 201,00		74 221,00	74 221,00	74 221,00
281351	Bâtiments publics	97 856,00		97 581,00	97 581,00	97 581,00
281531	Réseaux de transmission	60 265,00		56 948,00	56 948,00	56 948,00
281532	Réseaux d'alerte	824,00		822,00	822,00	822,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281561	Matériel roulant	1 072 597,00		1 107 620,00	1 107 620,00	1 107 620,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	485 001,00		509 821,00	509 821,00	509 821,00
281578	Autre matériel technique	5 945,00		2 629,00	2 629,00	2 629,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	270 611,00		260 658,00	260 658,00	260 658,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	167 142,00		216 010,00	216 010,00	216 010,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 892,00		1 886,00	1 886,00	1 886,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		341,00	341,00	341,00
281838	Autre matériel informatique	267 983,00		254 758,00	254 758,00	254 758,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	55 397,00		55 518,00	55 518,00	55 518,00
28188	Autres immo. corporelles	15 673,00		20 588,00	20 588,00	20 588,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00
Total des recettes d'ordre		3 380 000,00		3 290 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 909 437,00	0,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	1 010 193,00	20 032 717,00	21 042 910,00
011	Charges à caractère général (3)	3 213 765,00	0,00	0,00	3 534 638,00	3 534 638,00	350 593,00	3 184 045,00	3 534 638,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 530 270,00	0,00		14 303 770,00	14 303 770,00		14 303 770,00	14 303 770,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	233 902,00	0,00	0,00	194 802,00	194 802,00	0,00	194 802,00	194 802,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 977 937,00	0,00	0,00	18 033 210,00	18 033 210,00	1 010 193,00	17 023 017,00	18 033 210,00
66	Charges financières	50 500,00	0,00		33 700,00	33 700,00		33 700,00	33 700,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		51 500,00	0,00	0,00	34 700,00	34 700,00		34 700,00	34 700,00
Total des dépenses réelles		17 029 437,00	0,00	0,00	18 067 910,00	18 067 910,00	1 010 193,00	17 057 717,00	18 067 910,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 880 000,00			2 975 000,00	2 975 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 880 000,00			2 975 000,00	2 975 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	21 042 910,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 909 437,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	21 042 910,00
013	Atténuations de charges (2)	88 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	399 450,00	0,00	541 807,00	541 807,00	541 807,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	17 432 807,00	0,00	18 459 602,00	18 459 602,00	18 459 602,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	7 501,00	0,00	6 501,00	6 501,00	6 501,00
Total des recettes de gestion des services		17 927 758,00	0,00	19 096 910,00	19 096 910,00	19 096 910,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		17 929 758,00	0,00	19 098 910,00	19 098 910,00	19 098 910,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 979 679,00	0,00	1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 979 679,00	0,00	1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	21 042 910,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 909 437,00	0,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	1 010 193,00	20 032 717,00	21 042 910,00
011	Charges à caractère général (4)	3 213 765,00	0,00	0,00	3 534 638,00	3 534 638,00	350 593,00	3 184 045,00	3 534 638,00
60611	Eau et assainissement	21 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60612	Energie - Electricité	392 000,00	0,00	0,00	440 000,00	440 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	280 000,00	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
60623	Alimentation	14 550,00	0,00	0,00	17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	131 975,00	0,00	0,00	171 550,00	171 550,00	0,00	171 550,00	171 550,00
60636	Habillement et vêtements de travail	32 580,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6064	Fournitures administratives	36 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60661	Médicaments	10 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60662	Vaccins et sérums	1 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50 000,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
6068	Autres matières et fournitures	45 000,00	0,00	0,00	54 100,00	54 100,00	0,00	54 100,00	54 100,00
611	Contrats de prestations de services	30 140,00	0,00	0,00	35 400,00	35 400,00	0,00	35 400,00	35 400,00
6132	Locations immobilières	49 000,00	0,00	0,00	27 100,00	27 100,00	0,00	27 100,00	27 100,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
61358	Autres	12 900,00	0,00	0,00	15 100,00	15 100,00	6 000,00	9 100,00	15 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	50 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	95 000,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	250 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	63 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6156	Maintenance	479 725,00	0,00	0,00	473 565,00	473 565,00	0,00	473 565,00	473 565,00
6161	Multirisques	159 240,00	0,00	0,00	196 900,00	196 900,00	0,00	196 900,00	196 900,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00	1 440,00	1 440,00
6182	Documentation générale et technique	19 500,00	0,00	0,00	12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	264 693,00	0,00	0,00	224 593,00	224 593,00	224 593,00	0,00	224 593,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 750,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	6 500,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 700,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 300,00	0,00		14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
6238	Divers	11 500,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	101 500,00	0,00		152 000,00	152 000,00	120 000,00	32 000,00	152 000,00
6255	Frais de déménagement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 300,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	282 000,00	0,00		275 140,00	275 140,00	0,00	275 140,00	275 140,00
627	Services bancaires et assimilés	2 660,00	0,00		2 160,00	2 160,00	0,00	2 160,00	2 160,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		5 560,00	5 560,00	0,00	5 560,00	5 560,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	83 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	76 000,00	0,00		91 300,00	91 300,00	0,00	91 300,00	91 300,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63513	Autres impôts locaux	11 152,00	0,00		11 180,00	11 180,00	0,00	11 180,00	11 180,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	600,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	13 530 270,00	0,00		14 303 770,00	14 303 770,00		14 303 770,00	14 303 770,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6331	Versement mobilité	21 250,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 000,00	0,00		22 700,00	22 700,00		22 700,00	22 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	63 700,00	0,00		69 300,00	69 300,00		69 300,00	69 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 941 000,00	0,00		4 241 000,00	4 241 000,00		4 241 000,00	4 241 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	112 500,00	0,00		121 700,00	121 700,00		121 700,00	121 700,00
64113	NBI	40 000,00	0,00		40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
64118	Autres indemnités	2 170 000,00	0,00		2 367 500,00	2 367 500,00		2 367 500,00	2 367 500,00
64131	Rémunérations	280 000,00	0,00		257 500,00	257 500,00		257 500,00	257 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
64141	Pers. rémunéré vacation - rémunérations	3 946 950,00	0,00		4 005 100,00	4 005 100,00		4 005 100,00	4 005 100,00
64171	Apprentis - rémunérations	28 000,00	0,00		28 300,00	28 300,00		28 300,00	28 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	660 000,00	0,00		710 500,00	710 500,00		710 500,00	710 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 537 000,00	0,00		1 666 000,00	1 666 000,00		1 666 000,00	1 666 000,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 600,00	0,00		10 300,00	10 300,00		10 300,00	10 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	139 000,00	0,00		149 500,00	149 500,00		149 500,00	149 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 570,00	0,00		1 570,00	1 570,00		1 570,00	1 570,00
646	Allocation de vétérance	444 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
6472	Prestations familiales directes	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00		37 500,00	37 500,00		37 500,00	37 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 100,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
6488	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	233 902,00	0,00	0,00	194 802,00	194 802,00	0,00	194 802,00	194 802,00
65311	Indemnités de fonction	30 000,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	151 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	47 900,00	0,00		28 800,00	28 800,00	0,00	28 800,00	28 800,00
65888	Autres	2,00	0,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 977 937,00	0,00	0,00	18 033 210,00	18 033 210,00	1 010 193,00	17 023 017,00	18 033 210,00
66	Charges financières	50 500,00	0,00		33 700,00	33 700,00		33 700,00	33 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	0,00		35 500,00	35 500,00		35 500,00	35 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	0,00		-1 800,00	-1 800,00		-1 800,00	-1 800,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		51 500,00	0,00	0,00	34 700,00	34 700,00		34 700,00	34 700,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		17 029 437,00	0,00	0,00	18 067 910,00	18 067 910,00	1 010 193,00	17 057 717,00	18 067 910,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 880 000,00			2 975 000,00	2 975 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 880 000,00			2 975 000,00	2 975 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 880 000,00			2 975 000,00	2 975 000,00		2 975 000,00	2 975 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	3 700,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-5 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 800,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 909 437,00	0,00	21 042 910,00	21 042 910,00	21 042 910,00
013	Atténuations de charges (3)	88 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	8 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	399 450,00	0,00	541 807,00	541 807,00	541 807,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	388 300,00	0,00	504 200,00	504 200,00	504 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	11 150,00	0,00	37 607,00	37 607,00	37 607,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	17 432 807,00	0,00	18 459 602,00	18 459 602,00	18 459 602,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Participation départements	9 162 000,00	0,00	9 662 000,00	9 662 000,00	9 662 000,00
74748	Participation autres communes	8 807,00	0,00	9 291,00	9 291,00	9 291,00
74758	Participation autres groupements	8 117 000,00	0,00	8 563 411,00	8 563 411,00	8 563 411,00
74788	Autres	130 000,00	0,00	209 900,00	209 900,00	209 900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 501,00	0,00	6 501,00	6 501,00	6 501,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75888	Autres	2 501,00	0,00	2 501,00	2 501,00	2 501,00
Total des recettes de gestion des services		17 927 758,00	0,00	19 096 910,00	19 096 910,00	19 096 910,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 929 758,00	0,00	19 098 910,00	19 098 910,00	19 098 910,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 979 679,00		1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	433 679,00		443 000,00	443 000,00	443 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 546 000,00		1 501 000,00	1 501 000,00	1 501 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 979 679,00		1 944 000,00	1 944 000,00	1 944 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 897 630,01									
1641 Emprunts en euros (total)					5 477 630,01									
2007101-Dexia MIN248745EUR	Dexia	22/06/2007	01/07/2008	01/10/2008	1 406 322,00	F	Taux fixe à 4,49%	4,490	4,490	EUR	T	C	O	A-1
2008201-CCM 00381	Crédit Mutuel Anjou Maine et Basse Normandie	13/08/2008	07/07/2009	15/10/2009	912 000,00	F	Taux fixe à 5,05%	5,050	5,050	EUR	T	C	O	A-1
2009201-CCM 00381 02	Crédit Mutuel Anjou Maine et Basse Normandie	12/06/2009	20/12/2012	20/03/2013	259 308,01	F	Taux fixe à 3,90%	3,900	3,900	EUR	T	P	O	A-1
2019301- CA 10001265279	Crédit Agricole Anjou Maine	21/06/2019	02/03/2020	19/06/2020	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	0,980	EUR	T	C	O	A-1
2021301-CA_10002136807	Crédit Agricole Anjou Maine	13/10/2021	09/10/2024	09/01/2025	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	0,620	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 420 000,00									
2010301-BFT 100507	Crédit Agricole Anjou Maine	24/12/2010	15/03/2011	15/06/2012	1 420 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,51%	1,686	1,686	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 897 630,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 769 765,46					342 947,40	25 675,30	0,00	1 976,90
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 391 098,46					248 280,40	16 977,99	0,00	1 649,98
2007101-Dexia MIN248745EUR	N	0,00	A-1	70 316,10	0,50	F	Taux fixe à 4,49%	4,490	70 316,10	1 578,60	0,00	0,00
2008201-CCM 00381	N	0,00	A-1	106 400,00	1,54	F	Taux fixe à 5,05%	5,050	60 800,00	4 221,80	0,00	479,75
2009201-CCM 00381 02	N	0,00	A-1	47 715,66	1,97	F	Taux fixe à 0,225%	0,225	23 830,98	87,26	0,00	1,49
2019301- CA 10001265279	N	0,00	A-1	1 166 666,70	12,39	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	93 333,32	11 090,33	0,00	1 168,74
2021301-CA_10002136807	N	0,00	A-1	0,00	16,78	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		378 667,00					94 667,00	8 697,31	0,00	326,92
2010301-BFT 100507	N	0,00	A-1	378 667,00	3,45	F	Taux fixe à 2,59%	2,590	94 667,00	8 697,31	0,00	326,92
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 769 765,46					342 947,40	25 675,30	0,00	1 976,90

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 769 765,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2014-01-20
	Catégories de biens amortis		
L	15-1B Matériel de sport 2188	10	20/01/2004
L	01-1 Acquisition de logiciels 2051	5	20/01/2014
L	01-2 Acquisition logiciels avec maintenance 2051	8	20/01/2014
L	02-1 Frais d'étude non suivis des réalisations 2031	5	20/01/2014
L	03-1 Frais d'insertion 2033	5	20/01/2014
L	04-1 Agencement et aménagement de terrains 2128	20	20/01/2014
L	04-2 Agencement et aménagement de terrains 231312	20	20/01/2014
L	04-3 Agencement et aménagement de terrains 2188	20	20/01/2014
L	04-4 Agencement et aménagement de terrains 2111	20	20/01/2014
L	04-5 Agencement et aménagement de terrains 21312	20	20/01/2014
L	04-6 Agencement et aménagement de terrains 21715	20	20/01/2014
L	05-1 Installations et amén de bâtiments 231312	20	20/01/2014
L	05-10 Agencement de bâtiment 231311	20	20/01/2014
L	05-2 Aménagement de bâtiments 231351	20	20/01/2014
L	05-3 Aménagement de bâtiments 21351	20	20/01/2014
L	05-4 Aménagement de bâtiments 2128	20	20/01/2014
L	05-5 Aménagement de bâtiments 2184	20	20/01/2014
L	05-6 Aménagement de bâtiments 2181	20	20/01/2014
L	05-7 Aménagement de bâtiments 21735	20	20/01/2014
L	05-8 Aménagement de bâtiments 217312	20	20/01/2014
L	05-9 Installations et amén de bâtiments 20452	15	20/01/2014
L	05-S subv Installations et amén de bâtiments 1318	20	20/01/2014
L	05-10 Aménagement de bâtiments 21312	20	20/01/2014
L	05-101 Agencement de bâtiment 21311	20	20/01/2014
L	05-11 Installations et amén de bâtiments 20412	15	20/01/2014
L	06-1 Constructions de bâtiments publics 231312	50	20/01/2014
L	06-2 Constructions de bâtiments publics 231311	50	20/01/2014
L	06-1B Constructions de bâtiments publics 217312	50	20/01/2014
L	06-1C Construction de bâtiments publics 21312	50	20/01/2014
L	06-2A Construction de bâtiments publics 21311	50	20/01/2014
L	07-1 Moyens Elévateurs Aériens (dont BEA) 21561	25	20/01/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	07-2 Réfection décennale MEA 21561		10	20/01/2014
L	07-3 Véhicules > 3,5 T sauf VSR 21561		20	20/01/2014
L	07-4 Véhicules secours routier VSR 21561		15	20/01/2014
L	07-5 Véhicules Utilitaires < 3,5 T 21561		12	20/01/2014
L	07-6 Véhicules légers VL-VLU-VLC-VLM-VLI 21561		8	20/01/2014
L	07-7 Matériel remorquable et fluvial 21561		10	20/01/2014
L	07-8 Véhicules légers VL-VLU-VLC-VLM-VLI 2182		8	20/01/2014
L	07-1A Moyens Elévateurs Aériens 21562		25	20/01/2014
L	07-3A Véhicules > 3,5 T sauf VSR 21562		20	20/01/2014
L	07-4A Véhicules secours routier VSR 21562		15	20/01/2014
L	07-6A Véhicules légers VL-VLU-VLC-VLM-VLI 2182		0	20/01/2014
L	07-7A Matériel remorquable et fluvial 21562		10	20/01/2014
L	07-7B Matériel remorquable et fluvial 215683		10	20/01/2014
L	08-1 Matériel informatique, audiovisuel multi 2183		5	20/01/2014
L	08-2 Matériel de reprographie 2183		10	20/01/2014
L	08-1A Matériel informatique, audiovisuel 21531		5	20/01/2014
L	08-1B Matériel informatique, audiovisuel 21568		5	20/01/2014
L	08-1C Matériel informatique, audiovisuel 21532		5	20/01/2014
L	08-1D Matériel informatique, audiovisuel 21562		5	20/01/2014
L	08-1E Matériel informatique, audiovisuel 2188		5	20/01/2014
L	08-1F Matériel informatique, audiovisuel 215683		5	20/01/2014
L	09-1 Matériels de bureau et tous mobiliers 2184		12	20/01/2014
L	09-2 Matériel et équipnts de cuisine, électro 2184		10	20/01/2014
L	09-1A Matériels de bureau et tous mobiliers 21568		12	20/01/2014
L	09-1B Matériels de bureau et tous mobiliers 21562		12	20/01/2014
L	09-1C Matériels de bureau et tous mobiliers 2188		12	20/01/2014
L	09-2A Matériels et équip de cuisine 2188		10	20/01/2014
L	09-2B Matériels et équi de cuisine 21562		10	20/01/2014
L	10-1 Matériel d'alerte 21531		5	20/01/2014
L	10-2 Matériel transmission et de téléphonie 21531		10	20/01/2014
L	10-1A Matériel d'alerte 2183		5	20/01/2014
L	10-1B Matériel d'alerte 21531		5	20/01/2014
L	10-1C Matériel d'alerte 21532		5	20/01/2014
L	10-1D Matériel d'alerte 21562		5	20/01/2014
L	10-2A Matériel transmission et de téléphonie 2183		10	20/01/2014
L	10-2B Matériel transmission et téléphonie 21562		10	20/01/2014
L	10-2C Matériel transmission et téléphonie 21532		10	20/01/2014
L	11-1 Tenues d'intervention d'incendie et s 21581		8	20/01/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	11-1A Tenues d'intervention 2184	8	20/01/2014
L	11-1B Tenues d'intervention 21562	8	20/01/2014
L	11-1C Tenues d'intervention 215681	8	20/01/2014
L	11-1D Tenues d'intervention 215682	8	20/01/2014
L	11-1E Tenues d'intervention 215683	8	20/01/2014
L	11-1F Tenues d'intervention EPI 21582	8	20/01/2014
L	12-1 Matériel de secours 21562	10	20/01/2014
L	12-2 Matériel médical 21562	7	20/01/2014
L	12-3 Matériels d'analyses et mesure 21568	5	20/01/2014
L	12-1A Matériel de secours 2184	10	20/01/2014
L	12-1B Matériel de secours 21568	10	20/01/2014
L	12-1C Matériel de secours 21561	10	20/01/2014
L	12-1D Matériel de secours 21531	10	20/01/2014
L	12-1E Matériel de secours 215681	10	20/01/2014
L	12-1F Matériel de secours 215682	10	20/01/2014
L	12-1G Matériel de secours 215683	10	20/01/2014
L	12-1H Matériel de secours 21581	10	20/01/2014
L	12-1I Matériel de secours 215621	10	20/01/2014
L	12-1J MATERIEL DE SECOURS 215622	10	20/01/2014
L	12-2A Matériel médical 21568	7	20/01/2014
L	12-2B Matériel médical 21578	7	20/01/2014
L	12-3A Matériels d'analyses et mesure 21531	5	20/01/2014
L	12-3B Matériels d'analyses et mesure 21562	5	20/01/2014
L	12-3C Matériels d'analyses et mesure 215681	5	20/01/2014
L	12-3D Matériels d'analyses et mesure 215682	5	20/01/2014
L	12-3E Matériels d'analyses et mesure 21578	5	20/01/2014
L	13-1 Outillage d'atelier 21562	10	20/01/2014
L	13-1A Outillage d'atelier 21561	10	20/01/2014
L	13-1B Outillage d'atelier 2184	10	20/01/2014
L	13-1C Outillage d'atelier 21568	10	20/01/2014
L	13-1D Outillage d'atelier 215683	10	20/01/2014
L	13-1E Outillage d'atelier 2128	10	20/01/2014
L	13-1F Outillage d'atelier 21531	10	20/01/2014
L	13-1G Outillage d'atelier 2188	10	20/01/2014
L	13-1H Outillage d'atelier 215621	10	20/01/2014
L	13-1I Outillage d'atelier 21578	10	20/01/2014
L	14-1 Matériels de formation 21568	10	20/01/2014
L	14-1A Matériels de formation 21562	10	20/01/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	14-1B Matériels de formation 215681	10	20/01/2014
L	15-1 Matériel de sport 21568	10	20/01/2014
L	15-1A Matériel de sport 2184	10	20/01/2014
L	SUBVENTION MIS A DISPO 20 ANS	20	20/01/2014
L	SUB PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONALE	40	20/12/2019
L	12-1K MATERIEL DE SECOURS 215685	10	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 1 AN	1	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 5 ANS	5	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 7 ANS	7	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 8 ANS	8	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 10 ANS	10	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 12 ANS	12	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 15 ANS	15	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 20 ANS	20	20/01/2021
L	SUBVENTION CD 50 ANS	50	20/01/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
Provisions pour litiges	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
Contentieux statutaire	0,00	18/03/2019	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		11 988,82	11 988,82	0,00	11 988,82
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		11 988,82	11 988,82	0,00	11 988,82
Loyers impayés, trop perçu sur indemnités chômage, interventions payantes	0,00	22/03/2021	10 188,22	10 188,22	0,00	10 188,22
Loyers impayés	0,00	05/07/2022	1 800,60	1 800,60	0,00	1 800,60
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		33 988,82	33 988,82	0,00	33 988,82
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		33 988,82	33 988,82	0,00	33 988,82

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					158 800,00
6558	ACCES RESEAU ANTARES	ACCES RESEAU ANTARES	ANTARES	Autre personne de droit public	63 000,00
6558	CONTRIBUTION NPFR	CONTRIBUTION NPFR	IMPALA	Entreprise	67 000,00
65748	SUBVENTION UDSP	UVRES SOCIALES	UDSP	Association	24 000,00
65748	SUBVENTION COSEM	UVRES SOCIALES	COSEM	Association	4 800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	0,00	31,00	29,00	1,00	30,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	13,00	4,00	17,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de gestion technique du Parc Roulant	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de service Administration Générale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de service Parc Roulant	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable projets et applications métiers	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		123,00	0,50	123,50	120,50	0,50	121,00
Adjudant	C	27,00	0,00	27,00	27,00	0,00	27,00
Cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Caporal	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Caporal-chef	C	9,00	0,00	9,00	10,00	0,00	10,00
Chef de service 3SM	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
Colonel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Colonel hors classe'	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Commandant	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Lieutenant de 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	7,00	0,00	7,00
Lieutenant de 2ème classe	B	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Lieutenant hors classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Lieutenant-colonel	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Médecin de classe normale	A	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Pharmacien de classe exceptionnelle	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	35,00	0,00	35,00	32,00	0,00	32,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		168,00	0,50	168,50	162,50	5,50	168,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant de gestion technique du Parc Roulant	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Chargé de communication	B	ADM	343	0,00	3-2	CDD
Chef de service 3SM	A	OTR	461	0,00	3-2	CDD
Chef de service Administration Générale	B	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Chef de service Parc Roulant	B	TECH	504	0,00	3-2	CDD
Responsable projets et applications métiers	A	TECH	551	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti GPRO		TECH		0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Apprenti SPSN		TECH		0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Géomaticien	B	TECH	343	0,00	3-a°	CDD
Responsable réseaux et sécurité et adjoint au chef de service	A	TECH	597	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 951 000,00	I 1 951 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		450 000,00	450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	100 000,00	100 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 501 000,00	1 501 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 501 000,00	1 501 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 951 000,00	0,00	0,00	1 951 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 676 000,00	III 3 676 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		601 000,00	601 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	600 000,00	600 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 075 000,00	3 075 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	710,00	710,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 300,00	2 300,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 045,00	10 045,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	85 694,00	85 694,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	76 954,00	76 954,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 568,00	3 568,00
281311	Bâtiments administratifs	136 328,00	136 328,00
281315	Centres d'incendie et de secours	74 221,00	74 221,00
281351	Bâtiments publics	97 581,00	97 581,00
281531	Réseaux de transmission	56 948,00	56 948,00
281532	Réseaux d'alerte	822,00	822,00
281561	Matériel roulant	1 107 620,00	1 107 620,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	509 821,00	509 821,00
281578	Autre matériel technique	2 629,00	2 629,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	260 658,00	260 658,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	216 010,00	216 010,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 886,00	1 886,00
281828	Autres matériels de transport	341,00	341,00
281838	Autre matériel informatique	254 758,00	254 758,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	55 518,00	55 518,00
28188	Autres immo. corporelles	20 588,00	20 588,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 676 000,00	0,00	0,00	0,00	3 676 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 951 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 676 000,00
Solde	V = IV – II (8) 1 725 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/11/2022

Présenté par Le Président (1),

A Salle du Conseil d'administration, le 12/12/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil d'administration

A SAINT-BERTHEVIN, le 12/12/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Olivier	
RICHEFOU	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022, et de la publication le 30/12/2022

A SAINT-BERTHEVIN, le 30/12/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...